



COMPTE RENDU DES DECISIONS ET DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par 15 voix « pour » et 1 abstention, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 28 février 2024 relative au versement, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 5.4 millions de francs supplémentaires destinée à la construction de Concorde Espace Culture (Centre Culture de Châtelaine).
- ✓ **Décidé**, par 6 voix « pour », 1 voix « contre » et 9 abstentions, de supprimer la photo 360° sur la page du Conseil municipal et de laisser uniquement les photos individuelles des membres sur le site internet de la Commune.
- ✓ **Décidé**, par 7 voix « contre », 3 voix « pour » et 6 abstentions, de refuser la motion déposée par M. le Conseiller municipal Torselletti intitulée « pour un espace d'études à disposition des étudiants ».

SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI